



## Pour contacter les conseillers de la Chambre d'agriculture



Charente-Maritime  
**05 46 50 45 00**



Deux-Sèvres  
**05 49 77 15 15**

Type d'aides	Intitulé	Descriptif	Contact
Aide à la formation	Projet de transition professionnelle et CPF de transition	Voir fiche "parcours installation"	Votre Organisme Paritaire <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018</a>
	Congé création d'entreprise	Voir fiche "parcours installation"	Employeur <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2382">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2382</a>
Aide aux activités innovantes dans le cadre de l'installation	Aide de la Fondation Xavier Bernard	Subvention de 3 000 € maximum renouvelable une fois.	Fondation Xavier Bernard – Agropole – 2133 route de Chauvigny – 86550 Mignaloux-Beauvoir 05.49.44.74.70 <a href="http://fondation-xavier-bernard.org/presenter-un-projet/">http://fondation-xavier-bernard.org/presenter-un-projet/</a>
	Financement participatif	Don ou prêt	Plateforme MiiMOSA Détail : fiche Guide JA 2.6

### Aides aux investissements :

**Région** : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture>

Les nouveaux programmes devraient sortir début 2023. Les futurs installés peuvent déposer des pré-demandes.

**FranceAgrimer** : <https://www.franceagrimer.fr/>

En cliquant sur les filières, vous pouvez avoir accès à des informations sur des aides ponctuelles.

Type d'aides	Intitulé	Descriptif	Contact																					
Aide à la création ou reprise d'une entreprise	ACRE	Exonération partielle de charges sociales sur 1 an : - assurance maladie, maternité, invalidité, décès - prestations familiales - assurance vieillesse	MSA POITOU 235 rue de Nauron - 79180 Chauray 05 49 43 86 79  MSA DES CHARENTES Fief Montlouis - 17100 Saintes 05 46 97 50 00																					
	ARCE	Aide en capital = 42 % du reliquat des droits à l'assurance chômage du porteur de projet en deux fois	Pôle emploi <a href="https://www.pole-emploi.fr/candidat/je-creere-prends-une-entreprise/les-aides-financieres-creation-d-aide-a-la-reprise-et-a-la-creati.html">https://www.pole-emploi.fr/candidat/je-creere-prends-une-entreprise/les-aides-financieres-creation-d-aide-a-la-reprise-et-a-la-creati.html</a>																					
	Prêt d'honneur Initiative en agriculture	Prêt à taux "0" de 5 000 à 20 000 € sur 2 à 7 ans pour les personnes non éligibles à la DJA	Chambre d'agriculture Éric Ferré Détail : fiche Guide JA 2.5																					
Accompagnement pendant 3 ans • Aide au montage du projet • Structuration financière • Démarrage de l'activité	NACRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide au montage du projet, à la structuration financière et aux démarches de l'activité</li> <li>• Prêt à taux zéro de 1 000 à 8 000 € sur 5 ans maxi</li> <li>• Suivi de l'entreprise</li> </ul>	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine 05 57 57 80 00 <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/dispositif-regional-daccompagnement-la-creation-reprise-de-tpe-entreprendre-la-region-vos-cotes">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/dispositif-regional-daccompagnement-la-creation-reprise-de-tpe-entreprendre-la-region-vos-cotes</a> <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20016">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20016</a> obligatoirement couplé avec 1 prêt bancaire																					
Maintien de l'allocation d'aide au retour à l'emploi	ARE	Maintien des allocations au démarrage du projet d'installation	Pôle emploi <a href="https://www.youtube.com/watch?v=03_lfbTvXMk&amp;list=PLfep-1PNXZEdbMMWwi0bQK8Mgx5DU-qPdlk&amp;index=2">https://www.youtube.com/watch?v=03_lfbTvXMk&amp;list=PLfep-1PNXZEdbMMWwi0bQK8Mgx5DU-qPdlk&amp;index=2</a>																					
Exonération partielle des cotisations sociales		Taux et plafond dégressif sur 5 ans uniquement sur les cotisations du chef d'exploitation à titre principal ou exclusif Condition : être installé avant 40 ans	MSA POITOU 235 rue de Nauron - 79180 Chauray 05 49 43 86 79  MSA DES CHARENTES Fief Montlouis - 17100 Saintes 05 46 97 50 00																					
Fiscalité	Abattement fiscal dégressif pour les bénéficiaires de la DJA au bénéfice agricole réel (BAR)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>année d'inscription en comptabilité de la DJA</th> <th>4 autres années suivant l'obtention de la DJA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">si BAR ≤ 45 100 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>100 %</td> <td>75 %</td> </tr> <tr> <td colspan="3">si BAR &gt; 45 100 €</td> </tr> <tr> <td>fraction ≤ 45 100 €</td> <td>100 %</td> <td>50 %</td> </tr> <tr> <td>fraction &gt; 45 100 € et ≤ 60 100 €</td> <td>60 %</td> <td>30 %</td> </tr> <tr> <td>fraction &gt; 60 100 €</td> <td>0 %</td> <td>0 %</td> </tr> </tbody> </table>		année d'inscription en comptabilité de la DJA	4 autres années suivant l'obtention de la DJA	si BAR ≤ 45 100 €				100 %	75 %	si BAR > 45 100 €			fraction ≤ 45 100 €	100 %	50 %	fraction > 45 100 € et ≤ 60 100 €	60 %	30 %	fraction > 60 100 €	0 %	0 %	Chambre d'agriculture 79 Nord : Corinne Dauté Sud : Marlène Lesprit  Chambre d'agriculture 17 Daniel Hochard
	année d'inscription en comptabilité de la DJA	4 autres années suivant l'obtention de la DJA																						
si BAR ≤ 45 100 €																								
	100 %	75 %																						
si BAR > 45 100 €																								
fraction ≤ 45 100 €	100 %	50 %																						
fraction > 45 100 € et ≤ 60 100 €	60 %	30 %																						
fraction > 60 100 €	0 %	0 %																						

Type d'aides	Intitulé	Descriptif	Contact
Fiscalité	Dégrèvement de la taxe foncière pendant 5 ans  Réduction des droits d'enregistrement pour l'achat de foncier et de bâti agricole	50 % de dégrèvement automatique (supplément possible suivant les communes) à condition de compléter le formulaire avant le 31 janvier suivant l'installation  En zone de revitalisation rurale, dans les 4 ans à compter de la date d'octroi de la DJA et dans la limite de 99 000€	Centre des impôts <a href="https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel">https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel</a>  Notaire Liste des communes en Zone de revitalisation rurale
Aides spécifiques Conseil Départemental de la Charente-Maritime		Aide de 5 000 € pour tous les porteurs de projets (éligibles à la DJA ou pas). Conditions : PPP validé et étude économique comprenant 4 000 € d'investissement minimum sur 4 ans  Domaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production animale, excepté canin/félin/activité équestre (l'activité d'élevage doit représenter au minimum 40 % de la production brute)</li> <li>• Diversification : maraîchage, arboriculture, PPAM, saliculture, grandes cultures et viticulture en production AB uniquement (l'activité de diversification doit représenter au minimum 40 % de la production brute),</li> <li>• Commercialisation en circuits courts (minimum 30 %), excepté en viticulture</li> </ul>	Département de la Charente-Maritime - Direction du développement durable et de la mer  Tél : 05 46 97 55 60 / 07 86 87 13 45 <a href="mailto:juliette.bernard@charente-maritime.fr">juliette.bernard@charente-maritime.fr</a>
Avantages commerciaux	Charte à l'Installation	Aides des différents partenaires de l'exploitation (exonération, remise...)	Vos partenaires et fournisseurs